

Time 2 Adapt

Le temps, clé d'adaptation au changement climatique

aract
— agence régionale
pour l'orientation et
les conseils de travail
Hauts-de-France

VILLE DE
LOOS



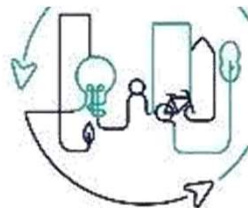
Groupe A - Coopérative culturelle



**écologie
urbaine
& citoyenne**



EUROPEAN
**URBAN
INITIATIVE**



DÉROULÉ

- **Time2Adapt T2A** : Un projet européen d'adaptation du territoire au changement climatique
- **Chronotopie dans T2A** : penser « temps » dans les actions du projet
- **L'exemples des cours d'écoles**

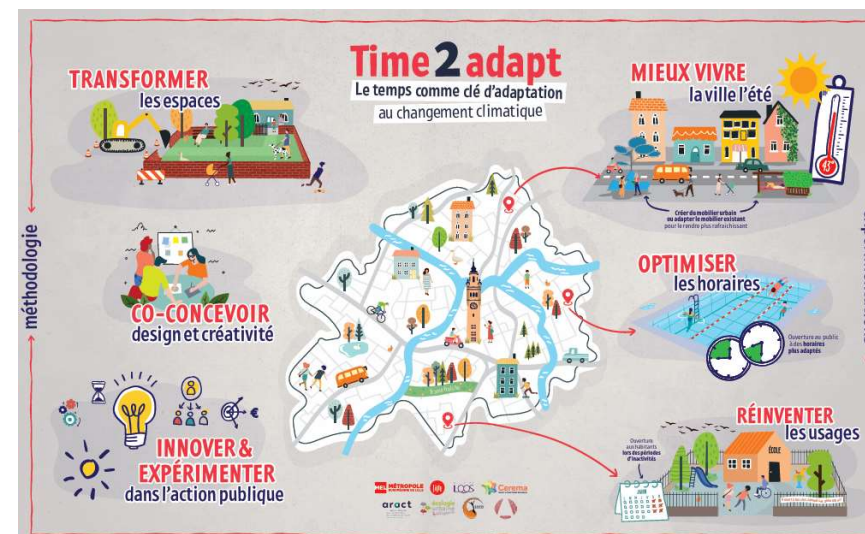
TIME2ADAPT / POURQUOI ? LE CONTEXTE

- **Un changement climatique déjà présent** qui nécessite de s'adapter pour des villes non confrontées par le passé à cette situation
- **Des vagues de chaleur de plus en plus longues et récurrentes**, avec des températures de 3 à 10°C plus élevées en ville
- **Un besoin de rafraîchissement** qui se fait de plus en plus ressentir, notamment dans les quartiers denses
- **Des vulnérabilités sociales et climatiques accentuées** : accessibilité inégale aux espaces verts et à la fraîcheur, aux loisirs et vacances, aggravation des inégalités face aux variations climatiques
- **Un PCAET** qui fixe un cadre aux actions portées par la MEL



TIME2ADAPT / AUGMENTER L'OFFRE EN LIEUX FRAIS

- **Optimiser l'accessibilité horaires des lieux frais existants** : piscines, parcs, cimetières, salles de sports
- **Transformer/Diversifier les lieux pour intensifier les usages** : des cours d'écoles et des jardins d'équipements culturels
- **Occuper l'espace public grâce à des installations rafraichissantes** : mobiliers, installations, signalétique qui préfigure des trames fraîches
- **Innover dans les modes de gestion** : innovation en termes RH, en termes de financement et de gestion pour pouvoir mettre en œuvre les actions



TIME2ADAPT / UN PROJET EUROPEEN PARTENARIAL

- Les Villes de **LOOS** et de **LILLE** : 2 villes partenaires au sein d'un bassin de vie pour former un territoire pilote. La cohérence d'un maillage entre les différentes communes d'un territoire permet d'optimiser l'impact du projet et de préfigurer la création de trames fraîches.
- L'**ARACT** pour le volet « qualité de vie au travail » sur les conditions de changement d'organisation du travail et d'acceptabilité, à destination des agents concernés par des adaptations d'horaires
- le **CEREMA** pour son champ d'intervention (environnement, aménagement) et ses compétences d'évaluation
- Les associations lilloises **SEED** et **GROUPE A – COOPERATIVE CULTURELLE** pour leurs compétences respectivement en co-construction avec les habitants et parties prenantes, et en production à caractère esthétique et artistique
- L'agence **ÉCOLOGIE URBAINE ET CITOYENNE**, spécialisée dans l'écologie et l'intelligence collective, pour son expertise en participation citoyenne et en accompagnement au changement
- 3 villes européennes, pour assurer la diffusion des solutions et les échanges : **MIDDELBURG**, **DRESDEN** et l'aire métropolitaine de **BARCELONE**.



TIME2ADAPT / UN PROJET EUROPEEN INNOVANT

Aspects originaux et innovants

- **L'approche temporelle**, peu courante dans les politiques publiques : le temps est utilisé comme clé d'adaptation
- Une **combinaison de solutions** habituellement proposées indépendamment les unes des autres
- Une candidature portée à **l'échelle de la métropole**, composée de communes de tailles et de moyens variés
- Des solutions basées avant tout sur **l'adaptation de l'existant** pour maximiser l'impact à moindre coût
- Un **appel à projets européen EUI**, offrant à des projets innovants la possibilité de tester des solutions.
- Une **démarche participative** à toutes les étapes
- Une volonté **de capitaliser** et de **diffuser** largement les expérimentations (pendant et après le projet)

TIME2ADAPT

Temporal Innovative Measures and Experimentations to Adapt our cities



TIME2ADAPT / UN PHASAGE PARTICULIER POUR REpondre A LA DEMARCHE D'EXPERIMENTATION

- **Première série d'expérimentations : tester la démarche sur le bassin de vie** constitué par les villes de Lille et Loos

- Phase de diagnostic : mars – septembre 2024
- Premières expérimentations : été 2024
- Choix des lieux d'expérimentations et co-conception : automne 2024
- Mise en place des expérimentations : été 2025
- Bilan et amélioration / boîte à outils initiale : automne 2025

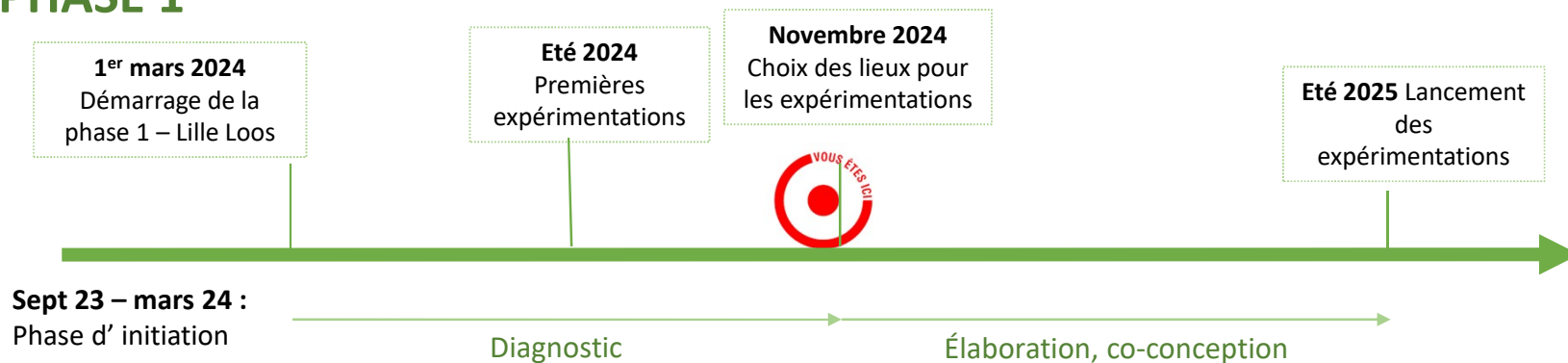
- **Deuxième vague d'expérimentations : approfondir la démarche** en l'étendant aux communes de la MEL

- Lancement de l'AMI : automne 2025
- Mise en place des expérimentations : été 2026
- Bilan et dissémination : automne 2026

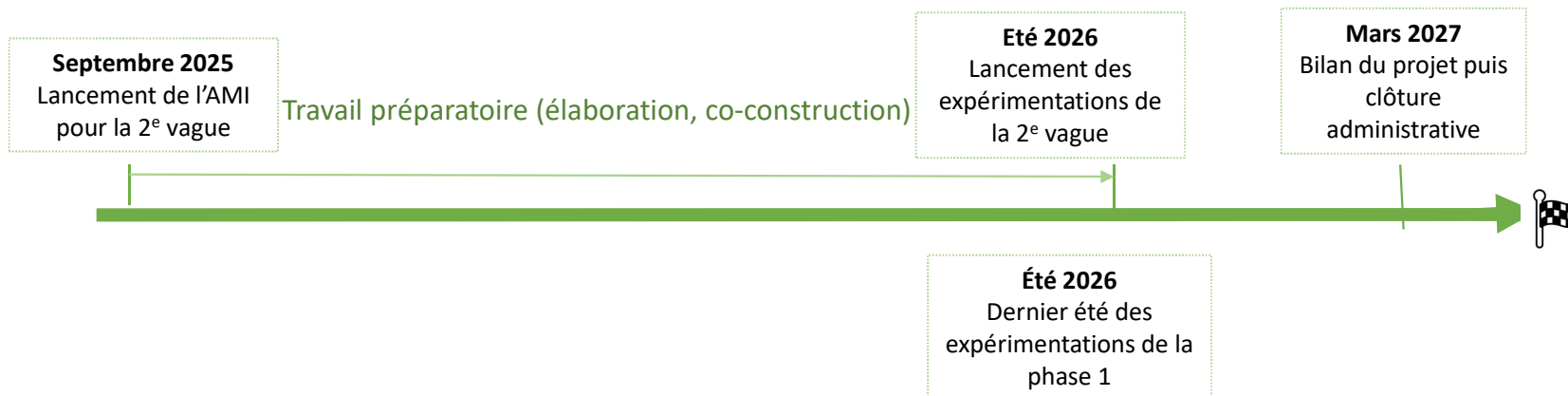
- **Clôture du projet : printemps 2027**

TIME2ADAPT / UN PHASAGE PARTICULIER POUR REpondre A LA DEMARCHE D'EXPERIMENTATION

PHASE 1



PHASE 2

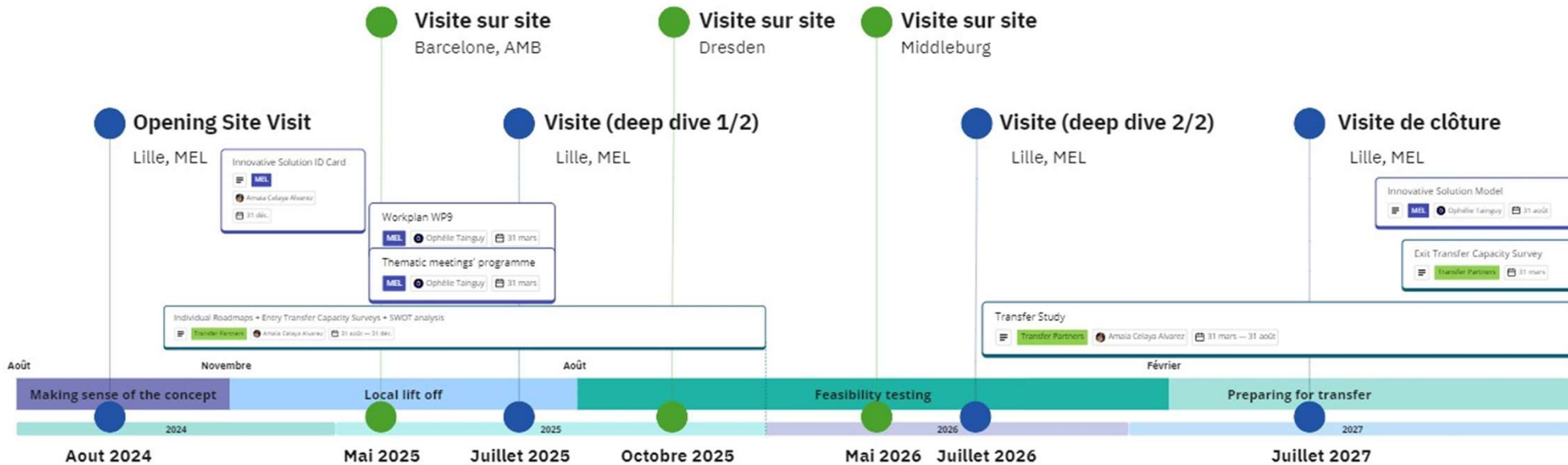


TIME2ADAPT / UNE DEMARCHE EUROPEENNE

3 collectivités européennes associées: échanges, transfert de la démarche, voyage apprenants, ateliers thématiques, diversité des territoires



Echanges transfert - Grandes étapes



TIME2ADAPT / LA NOTION DE CHRONOTOPIE DANS LE PROJET

- **Chronotopie** : désigne la prise en compte **simultanée des dimensions temporelles (chronos) et spatiales (topos)** : c'est penser l'espace en fonction du temps disponible, des usages possibles et leur évolution au cours du temps, tout en considérant les différents publics présents.
- Le point de départ fondamental des actions du projet : répondre aux **besoins des usagers**.
- Connaissances de ces besoins: via un panel de **démarches de concertation/participation des usagers**
 - En amont d'une action
 - Lors de la conception d'une action: co-construire
 - Post-action: comment faire vivre un site ?



TIME2ADAPT / LA NOTION DE CHRONOTOPIE DANS LE PROJET

Dimension temporelle:

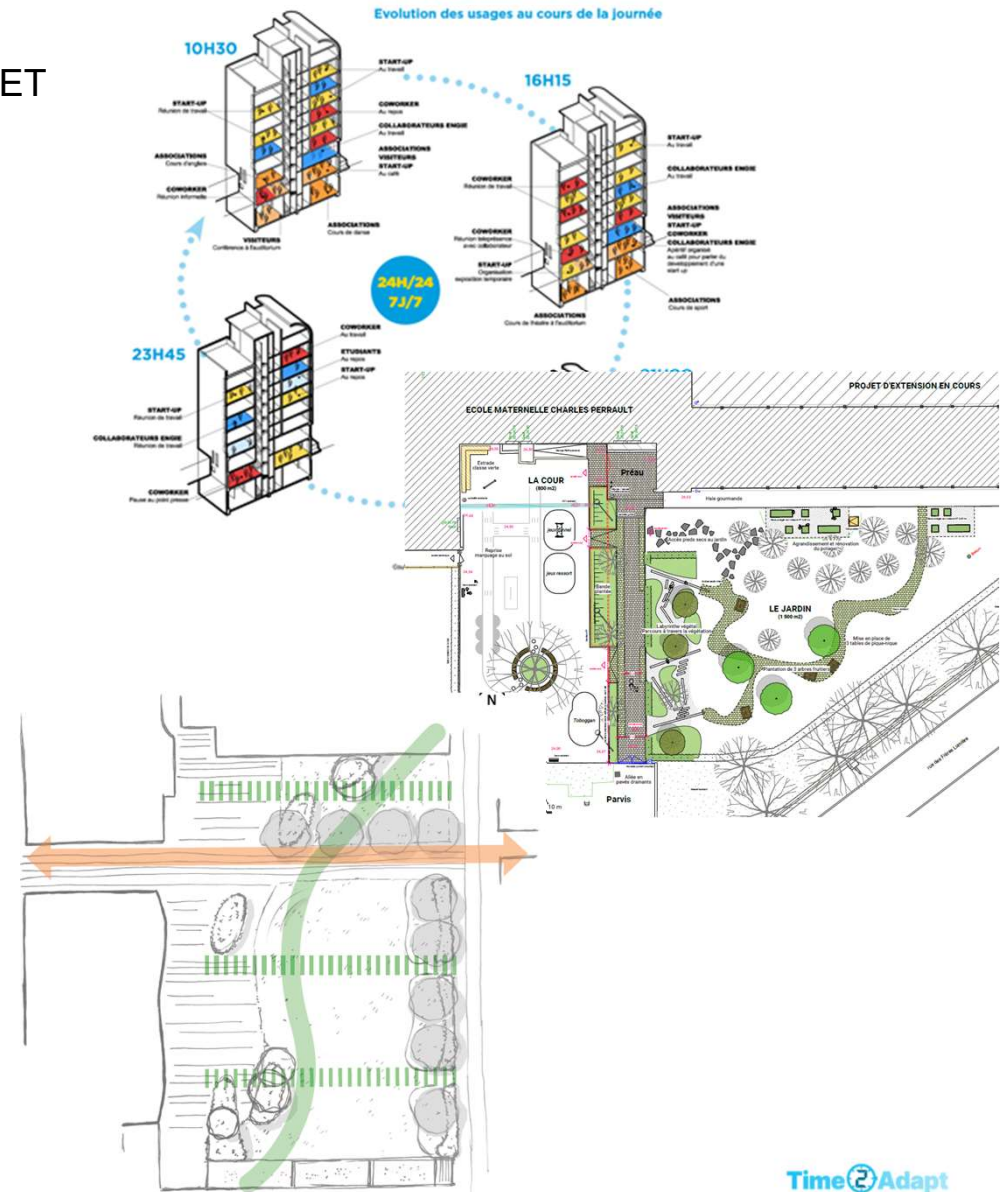
- choix de s'intéresser à une saison particulière de l'année: l'été
- choix d'optimiser les horaires de lieux pour répondre davantage aux vrais besoins des usagers: Piscines, parcs, cimetières
- installations temporaires rafraichissantes (artistiques et mobilier urbain)
- aménagement d'espaces publics: méthodologie supplémentaire



TIME2ADAPT / LA NOTION DE CHRONOTOPIE DANS LE PROJET

Aménagement d'espaces publics:

- Quels usages ?
- Quels usages souhaités en fonction:
 - des moments de la journée
 - de la nuit
 - des évènements de l'année (manifestations culturelles par ex)
 - des différentes saisons dont l'été pour assurer de la fraîcheur
 - Attention aux mésusages
- Choix de conception:
 - Prioriser ces usages
 - Éléments fixes ou amovibles/temporaires pour assurer des usages limités dans le temps
 - Fraicheur réelle VS fraîcheur ressentie: végétal et eau/ambiance fraîcheur



TIME2ADAPT / RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'OUVERTURE DES COURS D'ECOLE

→ Lille : écoles Berthelot et Ariane Capon

Ouvertes les mercredi, jeudi et vendredi de 18h30 à 20h

Samedi et dimanche de 15h à 20h



→ Loos : écoles Sand-Daudet et Voltaire

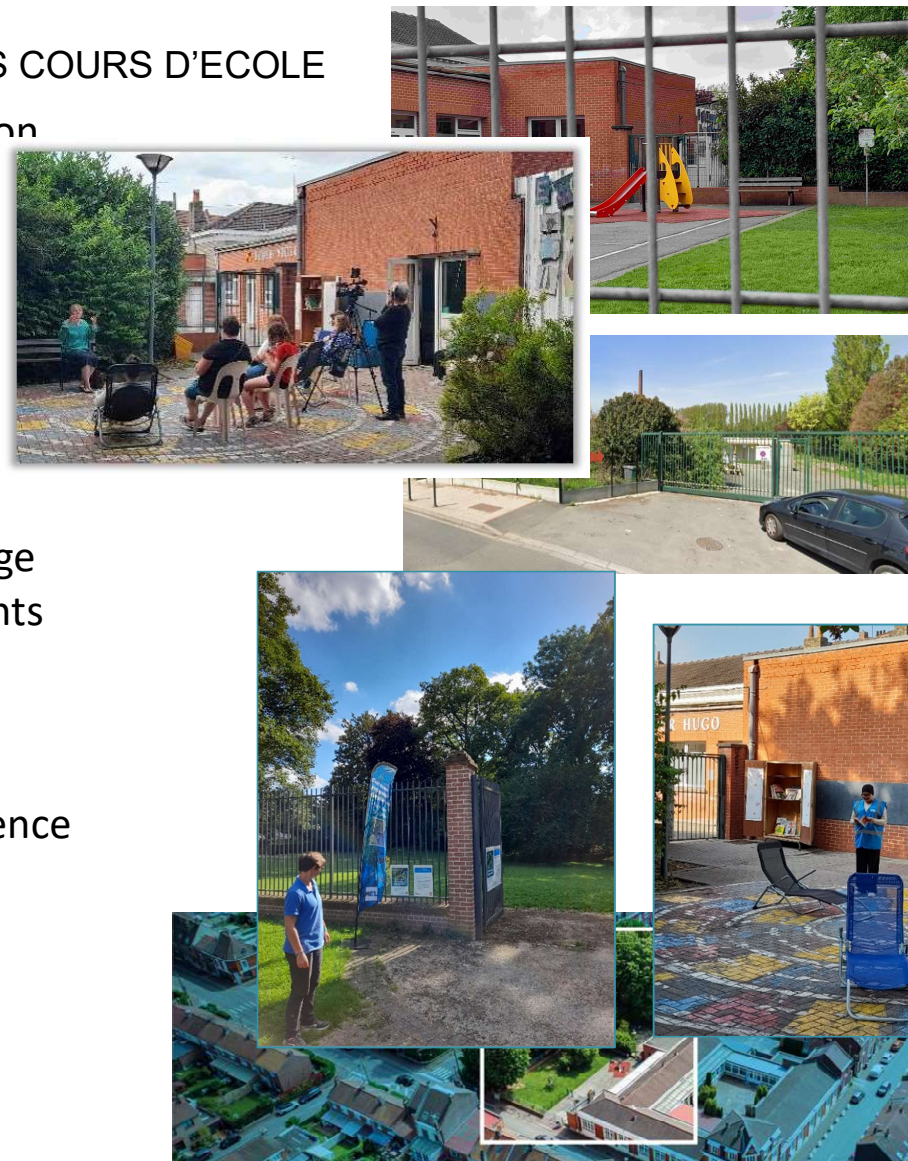
Ouvertes du 13 juillet au 25 août

Samedi et dimanche de 15h30 à 19h30



TIME2ADAPT / RETOUR D'EXPERIENCE SUR L'OUVERTURE DES COURS D'ECOLE

- Fréquentation moyenne: 15 à 37 personnes/WE en moyenne selon l'horaire et l'école
- Une expérimentation bien reçue de la part de usagers: intérêt et souhait d'aller plus loin
- Un besoin d'anticipation pour organiser
- Besoins RH: job d'été/vacataires/volontaires... + formations
- Sécurité et propreté des lieux
- Un besoin de réactivité pour faire face à la météo fluctuante
- Ce changement de pratiques, cette « déconstruction » de l'image des lieux ne sont pas immédiats : l'appropriation par les habitants prend du temps
- Choix des horaires d'ouverture
- Animations nécessaires: créer une « destination » qui fait envie
- Sentiment de sécurité, un espace semi-clos/refuge lié à la présence de médiateurs
- Un espace de jeux supplémentaire et un espace de rencontre
- Un espace particulier : ni de l'espace public, ni un parc
- Définition de l'été: quels mois?
- Fraîcheur: associée à l'eau pour les habitants
- Attention à l'ombrage



TIME2ADAPT / FUTURS ATELIERS ET CHARTE D'USAGE

Règles de bonne conduite dans les parcs, jardins et bassins

Les bonnes pratiques

- Je préserve les plantations, les fleurs, les arbres
- Je respecte le mobilier urbain et les aires de jeux
- Je veille à la propreté des lieux, j'utilise les corbeilles à déchets
- Je respecte les autres, j'ai une tenue décente et un comportement respectueux de l'ordre public
- Je marche à côté de mon 2 roues si je dois traverser l'espace
- Mes enfants sont sous ma surveillance et ma responsabilité
- Les pique-niques sont autorisés sous réserve de ne laisser aucun débris sur place.

Les interdits

- Je n'emmène pas mon animal dans les parcs et jardins de la Ville (hors caniparcs et parvis de l'Hôtel de Ville accessible aux chiens tenus en laisse)
- J'évite les activités susceptibles de porter atteinte à la tranquillité des autres usagers
- Je ne consomme pas de boissons alcoolisées ni de chichas
- Tous les véhicules sont interdits (sauf véhicule de service)
- Je ne me baigne pas dans les bassins et les fontaines
- Les jeux avec des ballons rigides sont interdits hors des espaces dédiés.

La Charte d'utilisation

La cour Oasis est un bien commun, nous vous demandons d'en prendre soin et de respecter ses règles de fonctionnement.

- Si tu as moins de 12 ans, demande à un.e adulte de t'accompagner**
- Dans cette cour, on ne boit que de l'eau (et des jus)**
- Ici on profite de l'air. Il est garanti sans fumée (de cigarettes, de barbecue, etc.)**
- Retrouve ton animal à la sortie de la cour**
- Tu peux te déplacer dans cette cour à pied, en fauteuil et en poussette**
- Ici tout se partage et rien ne se vend**
- Cette cour est laïque et apolitique**
- Toutes les activités qui s'y déroulent sont ouvertes à tous et à toutes, sans aucune discrimination**
- Rappelle toi de produire le moins de déchets possible, et de bien les trier/jeter à la poubelle lorsque tu pars**

Pour plus d'information sur les cours OASIS, rendez-vous sur cours.oasis.paris
 Programmation créée par [frangh](http://frangh.fr) sur flaticon.com

MÉTROPOLÉ EUROPÉENNE DE LILLE

BIENVENUE dans la cour de l'école Victor Hugo à Lomme

- Ouverture du 29 juin au 7 juillet les lundis, mardis, jeudis, vendredis de 16h15 à 18h15
- Ouverture du 10 Juillet au 29 août du lundi au samedi de 10h30 à 12h et de 17h à 19h

Cet espace est accessible aux habitants pendant les horaires d'ouverture. Pour un accueil optimal, un médiateur est présent pendant les heures d'ouverture afin de veiller à la bonne utilisation de l'espace. Pour profiter de cet espace, merci de respecter les lieux et les autres utilisateurs.

- La cour de l'école Victor Hugo à Lomme est un bien commun et partagé, il est demandé d'en prendre soin et de respecter ses règles de fonctionnement.
- Les enfants sont sous la responsabilité d'un adulte.
 - Ici on profite de l'air frais. Il est garanti sans fumée (de cigarette, de barbecue).
 - Les animaux attendent devant la grille.
 - Ici on se déplace à pied, en fauteuil et en poussette. Les vélos et trottinettes sont tolérés à l'arrêt des autres activités de détente et des jeux de ballon.
 - Tout le monde veille à la propreté des lieux, en utilisant la poubelle ou en repartant avec ses déchets.
 - On préserve les plantations, les fleurs, les arbres, le mobilier.
 - Toutes les activités qui s'y déroulent sont ouvertes à toutes et à tous.

LES NUMÉROS À CONSULTER
 17
 SECOURS
 MUNICIPAL

18
 SECOURS
 POMPIERS
 SAPEURS
 POMPIERS

15
 SAMU
 SECOURS
 MÉDICAL

112
 SECOURS
 NUMÉRIQUE

Ce parc sera fermé en cas d'intempérie.

lillemetropole.fr Ville de Lomme

Ville de Lormont Parc nature de l'Ermitage

Bienvenue dans le parc de l'Ermitage

Vous entrez dans un espace naturel sensible et réglementé. (classé Zone naturelle d'intérêt écologique, floristique et faunistique (ZNIEFF)). Cet espace est ouvert à tous mais sous la responsabilité de chacun.

- 20 hectares dédiés à la détente et à la découverte du patrimoine naturel
- Espace unique de biodiversité végétale et animale
- Vallet du parc des Citoyens de La Plaine Ocre, 11ème ville écoresponsable 400 hectares
- Lieu d'accueil du village pour le haut métropolitain - La Plaine

Interdictions

Pour le respect de tous, veuillez respecter les consignes suivantes :

- Entrée interdite
- Prohibited sign
- No dogs
- No bikes
- No smoking
- No alcohol
- No littering
- No pets
- No food
- No dogs
- No smoking
- No alcohol

Obligations

- Use the public trash can
- Use the public trash can

Autorisés

- Walking
- Roller skating
- Pushing a stroller
- Roller skating

lormont.fr

Petit guide d'utilisation de la cour réalisée avec la collaboration des enfants de l'école

Pour que la récré soit un chouette moment, je m'engage à :

- prendre soin de moi et des autres
- prendre soin de moi-même
- prendre soin de l'autre
- jouer à tout ce qui me fait envie, que je sois une fille ou un garçon et quelque soit mon âge !

Voici quelques idées de jeux et d'activités autorisées par zone

Le plan de la cour et sa légende :

La zone jaune est aménagée pour courir, jouer au ballon, danser, sauter, dessiner, sauter et monter sur les bancs, partager l'air des jeux de construction...

La zone bleue est l'espace pour jouer avec un ballon, une balle ou un volant. Il est possible de marcher dans l'herbe seulement pour récupérer le ballon.

La zone verte est dédiée aux activités et aux jeux calmes : marcher, lire, observer les animaux et les plantes, discuter au cache-cache, repiquer, jardiner...

Time2Adapt

MERCI !

Time  Adapt